

**Numéro spécial consacré à la Participation
Belge à l'Exposition Internationale des Arts
Décoratifs et Industriels Modernes à Paris**

REVUE MENSUELLE BELGE
LA CITÉ
URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC
RECONSTRUCTION
DES RÉGIONS DÉVASTÉES

REDACTEURS :

MM. Fern. BODSON, architecte (Bruxelles); J. DE LIGNE, architecte (Bruxelles); J. EGGERICX, architecte (Bruxelles); Huib. HOSTE, architecte (Bruges); Raymond MOENAERT, architecte (Bruxelles); L. van der SWAELMEN, architecte-paysagiste (Bruxelles); J. M. van HARDEVELD (Amsterdam); M. Raph. VERWILGHEN, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles), Secrétaire de la Rédaction.

COLLABORATEURS

ARCHITECTES :

Richard ACKE (Courtrai); H. P. BERLAGE (La Haye); H. J. BIRNSTINGL A. R. E. B. A. (Londres); Gaston BOGHEMANS (Menin); J. BORLEE (Jodoigne); Victor BOURGEOIS (Bruxelles); Ch. CONRADY (Bruxelles); Julien de RIDDER (Bruxelles); Marcel GUILLEMINAULT (Paris); Léon GRAS (Anvers); J. E. HOEBEN (Bruxelles); V. HUSZAR (Hollande); LE CORBUSIER SAUGNIER (Paris); Edw. LEONARD (Anvers); J. J. P. OUD (Rotterdam, Hollande); Jozef PEETERS (Anvers); Gust. SCHLEICHER (Allemagne); F. SEROEN (Bruxelles); Raym. THIBAUT (Bruxelles); Carlos THIRION (Verviers); Henri VAN DE VELDE (La Haye, Hollande); Théo van DOESBURG (Paris); P. VORIN (Paris); E. A. VAN TONDEREN (architecte).

CRITIQUES D'ART :

Maurice CASTEELS (Bruxelles); André de RIDDER (Anvers); Elie FAURE (Paris); FIERENS-GEVAERT (Bruxelles); Julien LEONARD (Paris); Paul LEON (Paris); Jacques MESNIL (Paris); Léon ROSENTHAL, Paris), etc.

TECHNICIENS :

Charles de GRONCKEL (Bruxelles); A. KNAPEN (Bruxelles); L. J. SERIN (Bruxelles), etc., etc.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « La Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue

Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, Saint-Gilles-Bruxelles.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies. Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, 58-62 Coudenberg, Bruxelles.

ABONNEMENT: Belgique, 20 francs; Etranger 25 francs. Le numéro, 2 francs
Les abonnements peuvent se prendre en versant la somme de 20 francs au crédit du Compte chèques-postaux n° 166.21 (Revue : « La Cité »). Moyennant un supplément de 3 francs les numéros seront envoyés mensuellement sous enveloppe cartonnée

VOLUME
5

LA CITÉ L'ART L'ARCHITECTURE L'URBANISME

N° 11

AVANT-PROPOS

Les lecteurs de « La Cité » connaissent nos sentiments à l'égard de l'Exposition de Paris et plus particulièrement de la participation belge à cette Exposition. Dans la préface d'une étude consacrée à cette manifestation artistique (1), un de nos rédacteurs, M. Louis Van der Swaelmen, a démontré avec la vigueur de la foi qui l'anime, quelles furent, d'une part, les faiblesses de notre représentation nationale, et, d'autre part, ce que celle-ci aurait pu être, si l'on avait fourni à nos artistes, créateurs d'avant-garde, l'occasion d'y déployer dans une plus large mesure, leur activité.

Nous espérons pouvoir publier prochainement la suite de cet exposé critique. Cependant, il nous a semblé que celui-ci n'en acquerrait que plus de poids s'il était appuyé d'une documentation abondante, permettant à nos lecteurs de se rendre compte — ou de se remémorer — ce qu'était en fait cette Participation Belge à l'Exposition de Paris, autour de laquelle surgissent aujourd'hui tant de débats.

C'est là le but de ce numéro spécial, numéro documentaire, où les illustrations occupent la première place, où il est rendu compte des œuvres marquantes sans distinction d'école, de tendance ou de doctrine. Les commentaires succincts qui les accompagnent sont eux-

(1) « La Cité ». V^e année. N^o 7.

mêmes rédigés dans le but de préciser la pensée qui a inspiré ces œuvres et non pour en donner une appréciation personnelle.

Nous ne surprendrons personne en avouant que nous n'aurions pu entreprendre une édition aussi luxueuse sans avoir recours aux industriels qui exposaient à Paris; nous n'aurions pu, sans leur concours, fournir une documentation graphique aussi importante. Mais tous n'ont pas répondu à notre appel.

De là l'arbitraire dans le choix des œuvres reproduites, et l'absence regrettable de bien d'autres d'un réel intérêt.

L'emprunt de clichés parus dans d'autres revues nous a permis de combler en partie ces lacunes. Nous tenons à remercier ici nos confrères et plus particulièrement « La Construction Moderne », « Sept Arts » et « Savoir et Beauté » de leur aimable assistance.

Enfin, signalons que nous n'avons pas voulu étendre notre documentation à la Section d'Architecture Belge et plus particulièrement au Stand de la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes. La reproduction des œuvres d'architecture, dont les photographies étaient exposées à Paris, trouvera tout naturellement sa place ailleurs que dans ces pages.

L. C.

Le Pavillon d'honneur de la Belgique

Le pavillon d'honneur de la Belgique dû à l'architecte Victor Horta, directeur de la classe des Beaux-Arts de l'Académie de Belgique, directeur de l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, recteur de l'Académie royale des Beaux-Arts et de l'école des Arts Décoratifs de Bruxelles, était construit en bois couvert de plâtre, et revêtu de pierre liquide. Nous n'avons pas à retracer ici la carrière, ni à vanter les mérites de M. Victor Horta. Son nom est attaché à l'histoire de notre architecture depuis près de quarante ans, sa réputation a franchi nos frontières.

Dans sa conception de notre pavillon M. Horta a changé sa manière. Jadis, il demandait à la tige des fleurs le secret des belles lignes. Il demandait aussi à l'art médiéval les secrets des constructions solides et belles. Aujourd'hui il ne dédaigne pas la leçon du cubisme. « En technicien habile, en artiste érudit il prend même sans en avoir l'air à l'Egypte ou à la Grèce les belles proportions des temples ou des hypogées. Il sait rajeunir tout cela par un goût parfait et un sens de la mesure incomparable. On croit toujours avec lui arriver à l'exagération et à l'outrance et tout à coup il sait nous ramener à la logique et à la raison. Sa rigide construction (qui rappelle une construction en bois), où les poutres s'enchevêtrent et s'emboîtent ornée de modillons, protégée de corniches, soutenue par des petits contreforts n'est cependant ni désagréable ni lourde à la vue.

Le portail et les salles sont de proportions heureuses. Les salles sont éclairées par des baies supérieures, par des fenêtres ornées de vitraux dus à MM. Horta, Montald, Anto Carte et garnie de fers forgés originaux du maître architecte. Dans le décor et sur le terrain imposés M. Horta a su réaliser une œuvre sans escamoter, comme beaucoup de ses confrères, les difficultés du problème.

Dans le catalogue officiel de la Section belge, le maître Victor Horta a signalé que le plan de son pavillon trouvait son origine dans la forme très particulière des emplacements qui avaient été réservés par la Commission organisatrice aux quatre grandes nations alliées.

« Ces terrains, originaiement similaires, en forme de marteau ou té, avaient en tête 15 m.×8 m. et en prolongement 32 m.×12 m. de largeur au sol, diminuée, à partir de 3 mètres de hauteur, propor-

tionnellement à la surface couvrante de la couronne des arbres du Cours la Reine, dont la conservation intégrale était imposée en servitude.

C'est à la solution de ce problème que l'architecte belge seul s'est attaché. Il en a tiré l'originalité première de son œuvre.

L'emploi rationnel des feuilles de staff sur charpente en bois caractérisant l'Architecture par simple superposition de plans, sans imitation ornementale ou de matériaux pierreux simulés, constitue l'originalité seconde du Pavillon. Ainsi, celui-ci atteint dans son ensemble le but assigné par le programme d'une exposition temporaire d'art décoratif belge : montrer le niveau que l'art moderne a conservé dans son pays d'origine et faire grand nonobstant l'exiguité du terrain et malgré les ressources restreintes d'un pays à peine relevé de ses ruines. »

Le maître architecte donne ensuite du pavillon et des œuvres qu'il renfermait une description fort précise que nous croyons intéressant de reproduire ici :

« Le Pavillon belge se compose en plan de trois grandes salles et de six salles secondaires; chacune d'elles ayant un caractère architectonique ou décoratif particulier.

La première salle, véritable Hall Monumental, se caractérise par son éclairage diurne obtenu par des frises ajourées au plafond et par son dôme qui s'élève à quinze mètres du sol.

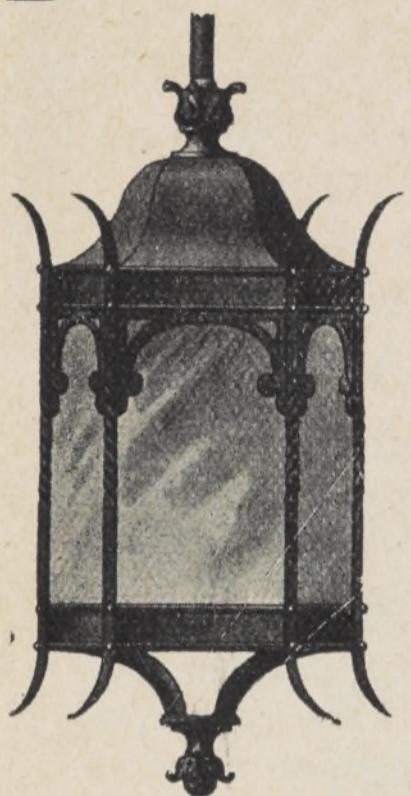
La seconde salle est, pour l'art décoratif, tout entière l'œuvre du maître Constant Montald, interprété, pour l'un des panneaux en tapisserie, par Mlle Fernande Dubois et, pour les vitraux, M. J. Wyss, peintre verrier, à Bruxelles; la troisième salle a été convertie en salle à manger d'apparat par M. Philippe Wolfers.

Des six petites salles enveloppant le Hall deux sont meublées par la firme Henri Beirnaert de Courtrai, à destination de bureaux pour le Commissariat Général; les quatre autres sont converties par moitié en Bureau d'information avec un mobilier de Mlle H. Bosché et en Oratoire par l'Ecole de Métiers d'Art de Maredsous.

Ainsi le Pavillon Belge abrite et condense à la fois les arts profanes en leurs formes et destinations diverses et l'art religieux; il résume heureusement le programme général de l'Exposition en ramenant le but de l'Architecture et de l'Art Décoratif à leur véritable origine créative alliée à l'esprit et aux conditions sociales de leur temps.

Les façades du Pavillon Belge développent extérieurement le

FERRONNERIE D'ART



F. ALEXANDRE

Aven. Van Volxem

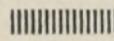
— 264 —

- FOREST -
BRUXELLES

Grilles - Rampes - Portes
Balcons - Luminaires
... Anciens & Modernes ...

Carreaux Céramiques

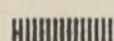
(unis masse pleine)



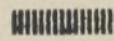
PAVEMENTS

REVETEMENTS

CHEMINEES



N.V. Tegelfabriek "Schiedam",
SCHIEDAM (HOLLANDE)

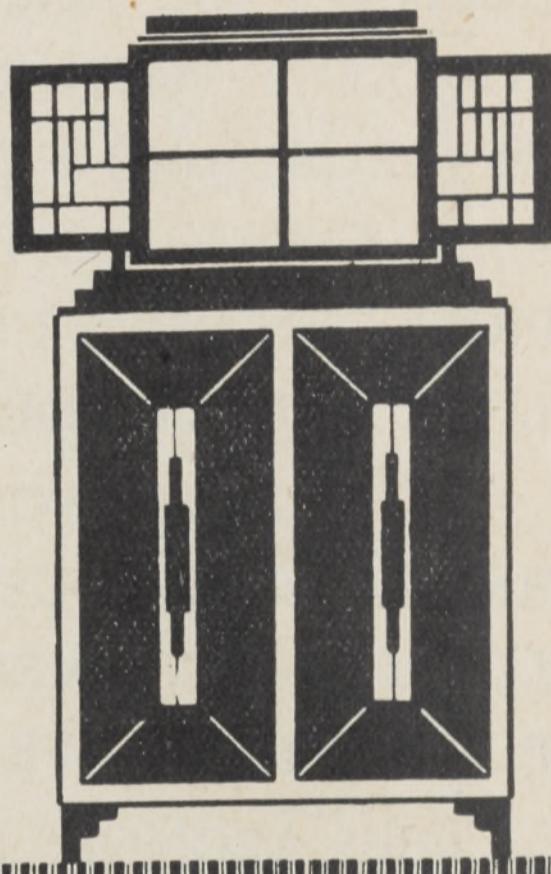


BUREAU DE VENTE :

4, rue Léopold, Liège

Meubles et Décoration Modernes

HET
BINNENHUIS
S.A.



ROULERS

Avenue de la Gare

DIPLOME MÉDAILLE D'OR

POUR

ENSEMBLES D'INTÉRIEUR

A

L'EXPOSITION DES ARTS
DÉCORATIFS DE PARIS

1925

AVIS IMPORTANT

EN VUE D'EVITER DES RETARDS ET DES FRAIS INUTILES, NOUS SERIONS RECONNAISSANTS A NOS ABONNES DE VERSER A NOTRE COMPTE CHEQUE-POSTAL N° 166.21 REVUE « LA CITE », LE MONTANT DE LEUR ABONNEMENT POUR LE 6^e VOLUME DE « LA CITE », SOIT VINGT-CINQ FRANCS. ILS SONT PRIES D'INDIQUER SUR LE BULLETIN DE VERSEMENT LEUR NOM ET ADRESSE COMPLETE.

CEUX DE NOS ABONNES QUI DESIRERAIENT RECEVOIR MENSUELLEMENT LA REVUE, *SOUS ENVELOPPE CARTONNEE*, SONT PRIES DE PAYER UN SUPPLEMENT DE 3 FRANCS.

LES ABONNES ETRANGERS SONT PRIES DE NOUS FAIRE PARVENIR LA SOMME DE 30 FRANCS.

LA 6^e ANNEE DE « LA CITE » COMPRENDRA, COMME LES PRECEDENTES, 12 NUMEROS ABONDAMENT ILLUSTRES.

IL EST OFFERT, A TOUT NOUVEL ABONNE, A TITRE DE PRIME, AU PRIX REDUIT DE DIX FRANCS, UN EXEMPLAIRE DU VOLUME V DE « LA CITE ». CE VOLUME, LUXUEUSEMENT IMPRIME, COMPREND PLUS DE 250 PAGES DE TEXTE ET 80 PLANCHES DE GRAND FORMAT.

ADMINISTRATION DE « LA CITE ».

PEINTURE

LES TRAVAUX DE PEINTURE que vous avez à faire exécuter ne seront faits à bas prix et en vous donnant toutes les garanties de solidité et de durée que si votre peintre emploie les produits de la maison

DE KEYN FRÈRES

27, Rue aux Choux, 27, BRUXELLES

Téléphones : 258.12 - 163,64

ANVERS

Canal des Vieux Lions, 37-39,
Tél.: 7477

GAND

Avenue de la Cour, 1

LIÉGE

Rue des Guillemins, 59,
Tél.: 7047

NAMUR

3, Rue Delvaux, 3
Tél.: 1220

USINES :

14, Impasse du Vernis, ANDERLECHT
Tél.: 458,82

13, Av. de l'Indépendance, KOEKELBERG
Tél.: 635,46

Tournez ce feuillet pour en avoir la preuve.

PARCE-QUE...

La Maison DE KEYN Frères est:

La plus ancienne firme Belge (fondée en 1840);

La plus grande vente du pays (5 maisons de vente, 2 usines);

Fournissant aux plus bas prix (suppression de l'intermédiaire, vente directe du fabricant aux consommateurs);

Ne livrant que des produits purs (certificats d'analyse délivré sur demandé avec toute commande);

La firme ne fournissant pas aux particuliers, s'adresser à un entrepreneur de peinture pour obtenir ses produits.

Si votre peintre ne les emploie pas nous tenons à votre disposition des adresses de Patrons peintres sérieux dont les travaux vous donneront entière satisfaction.

thème et les dispositions des locaux intérieurs en trois grandes parties : le portique d'entrée qui abrite une superbe statue symbolisant l'Art Décoratif du sculpteur Pierre Braecke et que surmonte une grande frise décorative du même artiste; le Hall dont les terrasses se terminent par une sorte de dôme en gradin et, enfin, la salle Montald, flanquée d'une tour rectangulaire qui domine toute l'Exposition et au sommet de laquelle se profilent six motifs architecturaux complétés par autant de statues représentant l'Art Décoratif à travers les âges du sculpteur Marcel Wolfers.

Le Pavillon Belge dont l'ensemble, par son emplacement, s'impose le jour à l'attention des visiteurs profile, non moins heureusement dans l'ombre du soir, grâce à une illumination spéciale, ses architectures rectilignes et des éléments décoratifs et sculpturaux. »

Au point de vue architectural à part la réalisation de M. Victor Horta et les quelques stands aménagés par des architectes belges dont nous parlerons, il n'y avait à l'exposition que des dessins de certains de nos artistes. Il est déplorable que nous n'ayons pu montrer que cela, alors qu'il y a chez nous un véritable mouvement moderniste très avancé et conduit par des jeunes de grande valeur. Le budget était limité c'est entendu, mais puisqu'il s'agissait d'une exhibition internationale d'architecture moderne il me semble logique qu'il fallait y envoyer des modernistes. Malgré la faiblesse donc de notre participation nous pouvons nous réjouir de l'effort réalisé surtout si nous le comparons à celui des autres nations. Nos envois ont été remarqués et désormais il faudra compter avec nous pour les manifestations futures et les luttes pacifiques, les joutes en l'honneur de l'Art neuf.

Charles CONRADY.

PROMENADE dans la SECTION BELGE

GALERIE DE L'ESPLANADE DES INVALIDES GALERIE DES INTÉRIEURS

Au lieu de grouper toutes les œuvres d'un même pays la Commission organisatrice avait décidé de réunir sans distinction d'origine tout ce qui concernait l'enseignement, la joaillerie, le mobilier, etc. C'est ainsi que la plupart des Intérieurs complets exposés par des artistes et industriels belges, étaient réunis dans une Galerie spéciale, installée au quai d'Orsay, bien loin de notre pavillon national.

La décoration générale de cette Galerie était due à M. Oscar Van de Voorde, architecte, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Gand dont nous n'avons pas à faire l'éloge. Son hall était orné d'une bonne nature morte de Saverys. Les frères Hamesse avaient conçu la Boutique d'art. Elle était d'une belle sobriété et traitée avec un soin minutieux. Les montres, rayons et vitrines étaient garnis par les soins de la Société nationale des Arts Décoratifs. Des objets en fer forgé de M. Alexandre, des bronzes et terres cuites du bon sculpteur Eugène Canneel, un bois sculpté de Stoffyn très caractéristique de la manière de cet artiste moderne. Le coffret, le châle et les batiks de Mlle Lucienne Perrée sont parmi les meilleures choses exposées.

Le studio d'architecture de M. Raymond Thibaut renfermait outre des dessins : plans, élévations du Directeur du « Document », des peintures vigoureuses de M. Gustave Balenghien ainsi que des tapis de pieds. La cheminée que le sculpteur Wansart a ornée d'une figure originale, les vitraux et le lustre de M. Walther Vosch contribuaient à rendre ce studio très confortable si l'on y ajoute aussi les meubles de bureau du bon architecte Hebbelynck.

La salle à manger de M. M. Blondel était fort luxueuse, mais ne s'éloigne pas assez des anciens styles. Une belle tapisserie de Strebelle, un tapis de Guillon, du granito (vasque fontaine) de Henri Baudoux font un ensemble homogène. Le salon-fumoir de MM. Tritsch et Marquet est un bon travail sans plus. Nous lui préférions de loin l'appartement transformable infiniment pratique et rationnel de M. Albert Van Huffel avec son lit repliable. La salle est à deux usages : chambre à coucher et sitting room. D'une haute valeur aussi le fumoir bibliothèque de M. Huib.

Hoste avec la collaboration de M. Victor Servranckx, dont il sera question plus loin.

La chambre d'enfant de M. Sta Jasinsky, que nous regrettons de n'avoir pu reproduire, est simple et rare. Les meubles peuvent être décomposés, le lit peut être agrandi, on peut superposer les armoires; la table et les chaises peuvent être élevées.

Le but poursuivi par l'architecte est d'entourer l'enfant d'une sorte de cadre extensible. L'ameublement pourra se prêter à des solutions diverses qui lui seront suggérées par son esprit. L'enfant grandira et, les meubles seront encore à sa portée. Il en aura encore le même usage pratique ou récréatif.

GRAND PALAIS

Une autre section de la Participation belge se trouvait abritée dans le Grand Palais.

Le salon du groupement des industries belges du vêtement et accessoires était dû à M. Driesmans qui avait fait appel au Plasticolor pour le revêtement des murs. Nous arrivons ensuite à la salle commune flamande conçue et exécutée par les ateliers De Coene, de Courtrai, dont on connaît le bon goût. Nous y reviendrons. La salle à manger et le salonnet de M. Sneyers faisaient suite. Ici encore l'auteur du pavillon belge de Venise a su déployer ses belles qualités. Le stand de la collectivité des joailliers et orfèvres était de MM. Julien De Ridder, architecte, et Herman Teirlinck. Ensemble fort intéressant au point de vue architectural, quoique peut-être la tonalité foncée de cet ensemble nuisait au but commercial poursuivi.

Une mention spéciale revient à la maison Dangotte (L'art Décoratif) qui a tenu à maintenir la haute réputation d'art qu'elle a si justement acquise grâce au soin avec lequel elle choisit ses collaborateurs. Les meubles de C. Dangotte, les sièges et tables de Van Huffel, les rideaux et coussins de Mme Sarton, les étains de l'architecte Pompe ornaient avantageusement ce stand. L'intérieur d'artisan d'art des frères Hammesse était aussi des plus intéressants. Citons pour mémoire le studio d'architecture du Frère Denis.

L'art et l'industrie du bois et du cuir étaient représentés par nos meilleurs artistes décorateurs qui exposaient des statuettes, des boîtes batikées, des vitrines, etc.

Le rayon de la céramique était particulièrement intéressant. Il atteste chez nous un renouveau total. Nous ne pouvons songer à analyser, ni même à citer les objets et les auteurs d'œuvres originales et pratiques. De même l'industrie du verre et celle des textiles sont représentées par les envois de nombreux membres de la Société nationale des Arts Décoratifs. La section du livre n'était pas moins intéressante. On y voyait des spécimens de typographie, de reliure, etc... de nos meilleurs artisans.

La section de l'enseignement a été décorée par M. Van Averbek, architecte de la ville d'Anvers. On y trouvait des dessins, des peintures, des projets pour cretonnes, batiks, etc., des tapis, coussins, dentelles, broderies, etc., exécutés par les élèves des Académies des Beaux-Arts de Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Saint-Gilles, Anvers, Gand, Liège, de nos écoles d'art ou de nos écoles professionnelles.

Cette section a son importance puisqu'il s'agit de mettre de la beauté partout et surtout de donner enfin aux arts dits mineurs une place prépondérante.

Longtemps ces arts ont été dédaignés au profit de ce que l'on appelait le Grand Art. Aujourd'hui grâce à l'exposition de Paris, justice sera rendue à l'effort vigoureux qui a été fourni par nos écoles d'art. Il reste certes beaucoup à faire. Fatalement les vieilles méthodes sont appliquées dans nos Académies. Mais déjà un renouveau s'annonce. Quelques artistes «nouveaux» espèrent les guider dans la voie des réalisations nettement délivrées du passé.

Les arts du théâtre étaient représentés par trois réalisations. Des décors pour la pièce « Hemel op Aarde », de M. De Meester ne manquent pas d'originalité; enfin les scènes, celle du « Vlaamsche Volks Tooneel », par MM. De Meester et René Moulaert et la scène tournante de M. Van Vlaenderen ont des qualités. Pour les décors il nous paraît difficile de ne pas retenir les efforts de Bakst et des « Ballets Russes » et surtout d'oublier leurs leçons. Quant à la scène n'oublions pas de mentionner la scène tripartite employée par Henry Vandervelde au théâtre du « Werkbund », à Cologne en 1914, puis qu'elle fut reprise par les frères Perret à l'exposition, qui s'en attribuèrent évidemment tout le mérite.

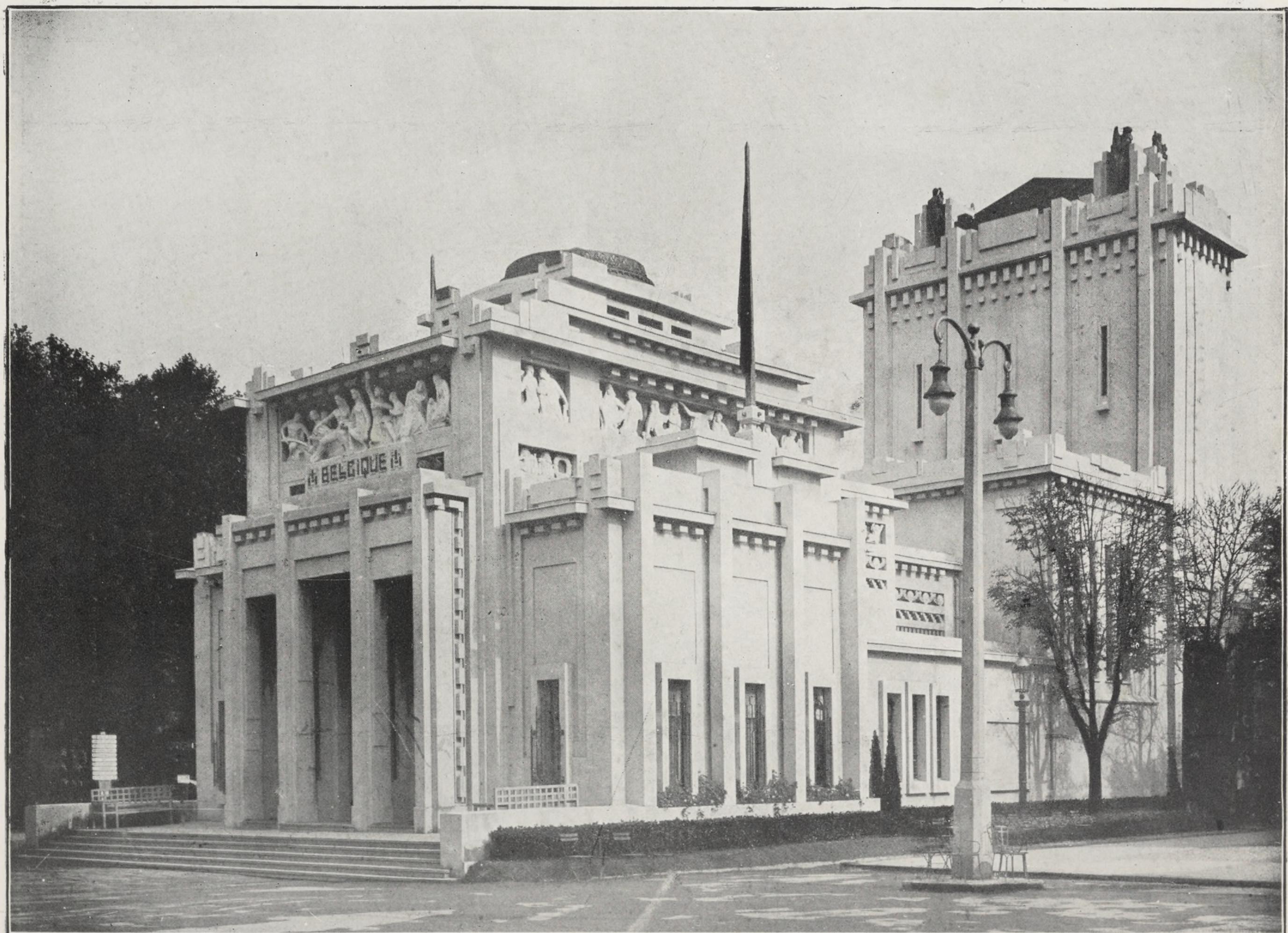
Les arts de la rue n'étaient représentés que par quelques affiches des imprimeries Goffin et Goossens : nous aurions aimé une large participation de nos meilleurs dessinateurs et ils sont nombreux. Nous étions dans ce compartiment pauvrement représentés.

Les jardins entourant le Pavillon d'honneur étaient dus à M. J. Buysse. Comme ils sont petits cet architecte paysagiste n'a pu déployer tout son talent. M. Eug. Cannael est l'auteur des groupes en plâtre « Joie du printemps » et « Bain d'oiseaux » qui ornent les jardins et sont représentatifs de l'art statuaire belge. M. Arthur Craco avait exécuté avec bonheur un puits en céramique et fer forgé (Maison Carion).

Le groupe de la Parure ne nous retiendra pas particulièrement. On y trouvait les produits de nos industries de luxe. Dans la section de bijouterie, joaillerie et orfèvrerie signalons le travail de M. R. Altenloh et Emile Tielemans, ceux de Mmes Breting, de M. P. Caron et de MM. Wolfers frères.

Charles CONRADY.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



LE PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE. ARCHITECTE : VICTOR HORTA

Cliché de « La Construction Moderne ».

PLANCHE II.

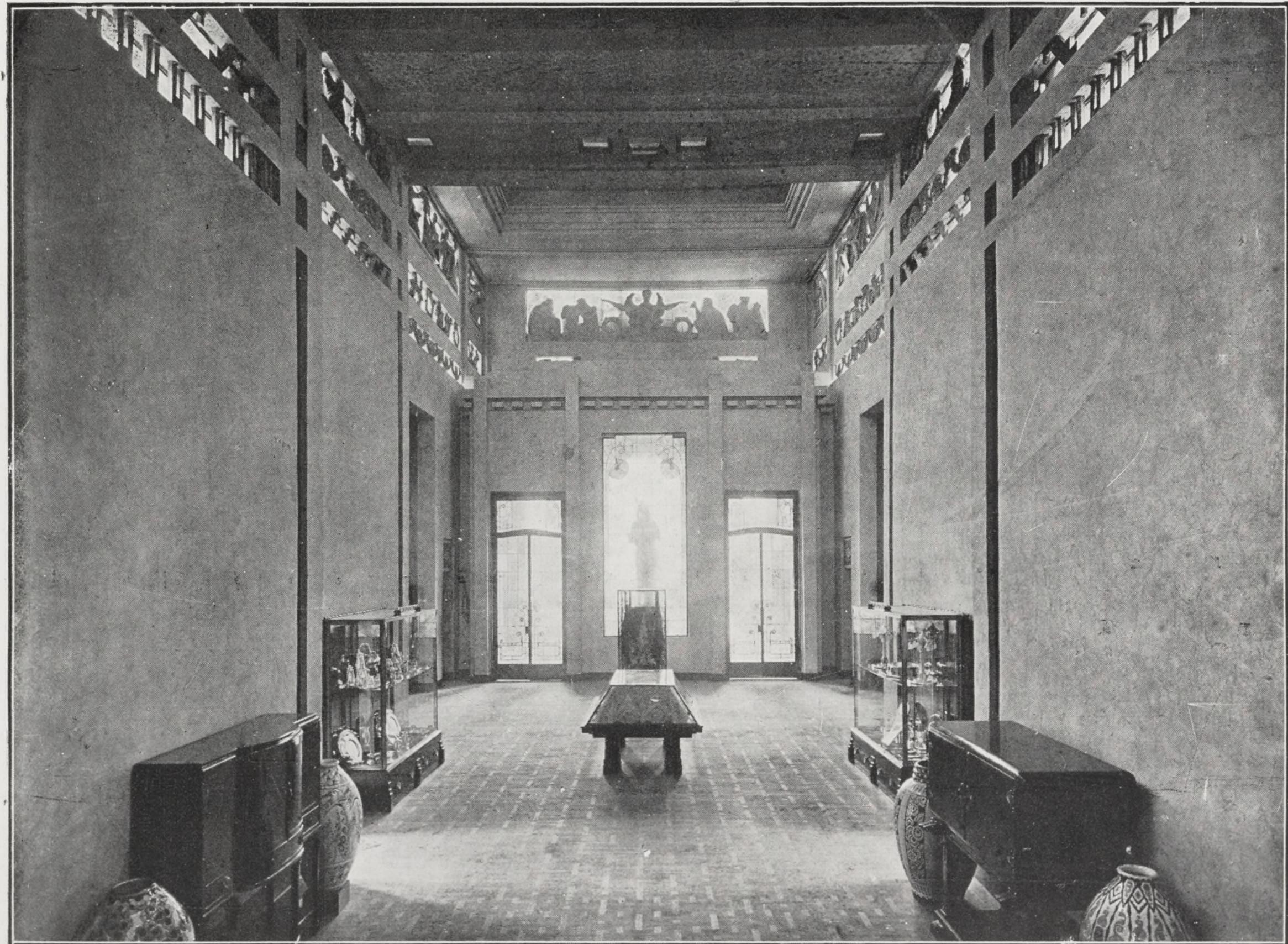
EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



LE PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE. ARCHITECTE : VICTOR HORTA

Cliché de « La Construction Moderne ».

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



PAVILLON D'HONNEUR. LE GRAND HALL D'ENTREE. ARCHITECTE Victor HORTA

Cliché de « La Construction Moderne ».

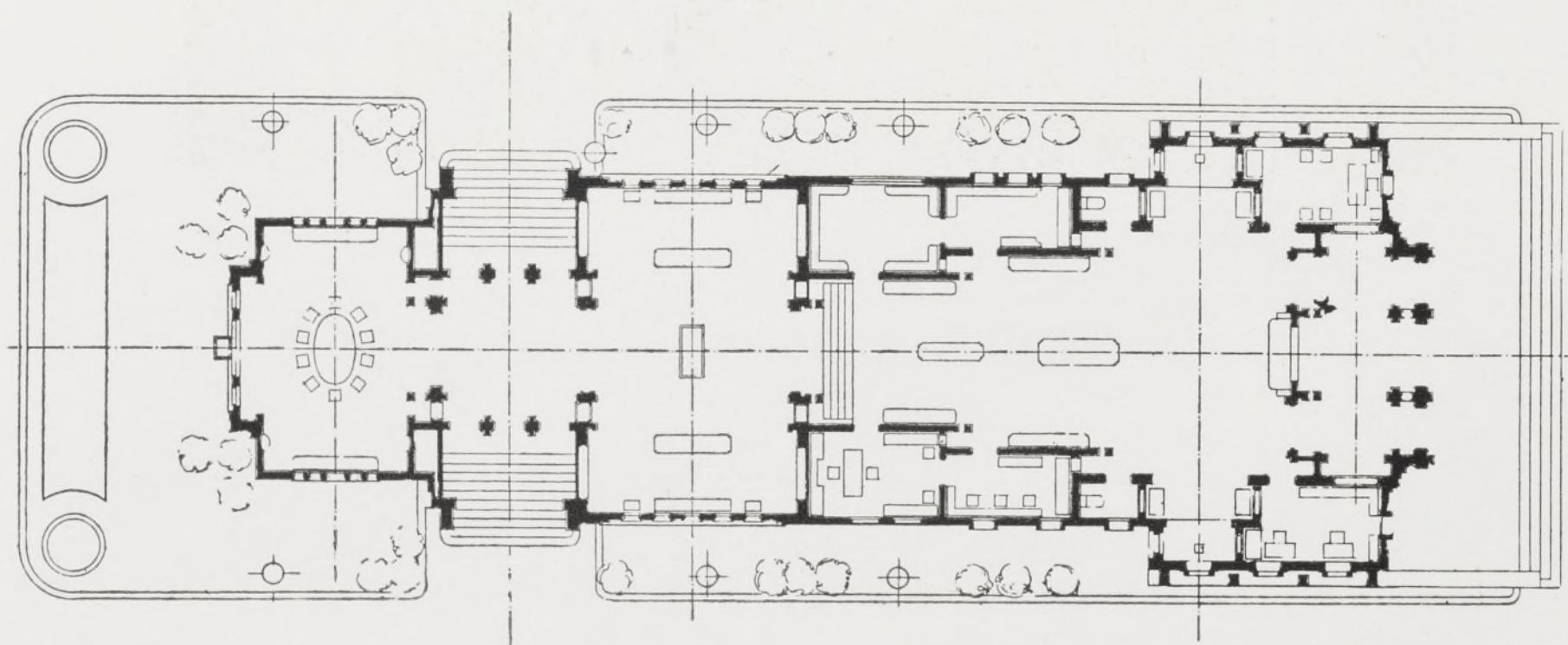
PLANCHE IV.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



Eugène CANNEEL statuaire. JOIE DU PRINTEMPS

Groupe décoratif placé dans les jardins du Commissariat général français



PLAN DU PAVILLON D'HONNEUR. Architecte Victor HORTA, Bruxelles

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE

PLANCHE VI.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE

« Vers l'Idéal », tapisserie de Mlle F. Dubois, d'après l'œuvre de C. Montal

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE. ENSEMBLE « GIOCONDA ». (SALLE A MANGER)

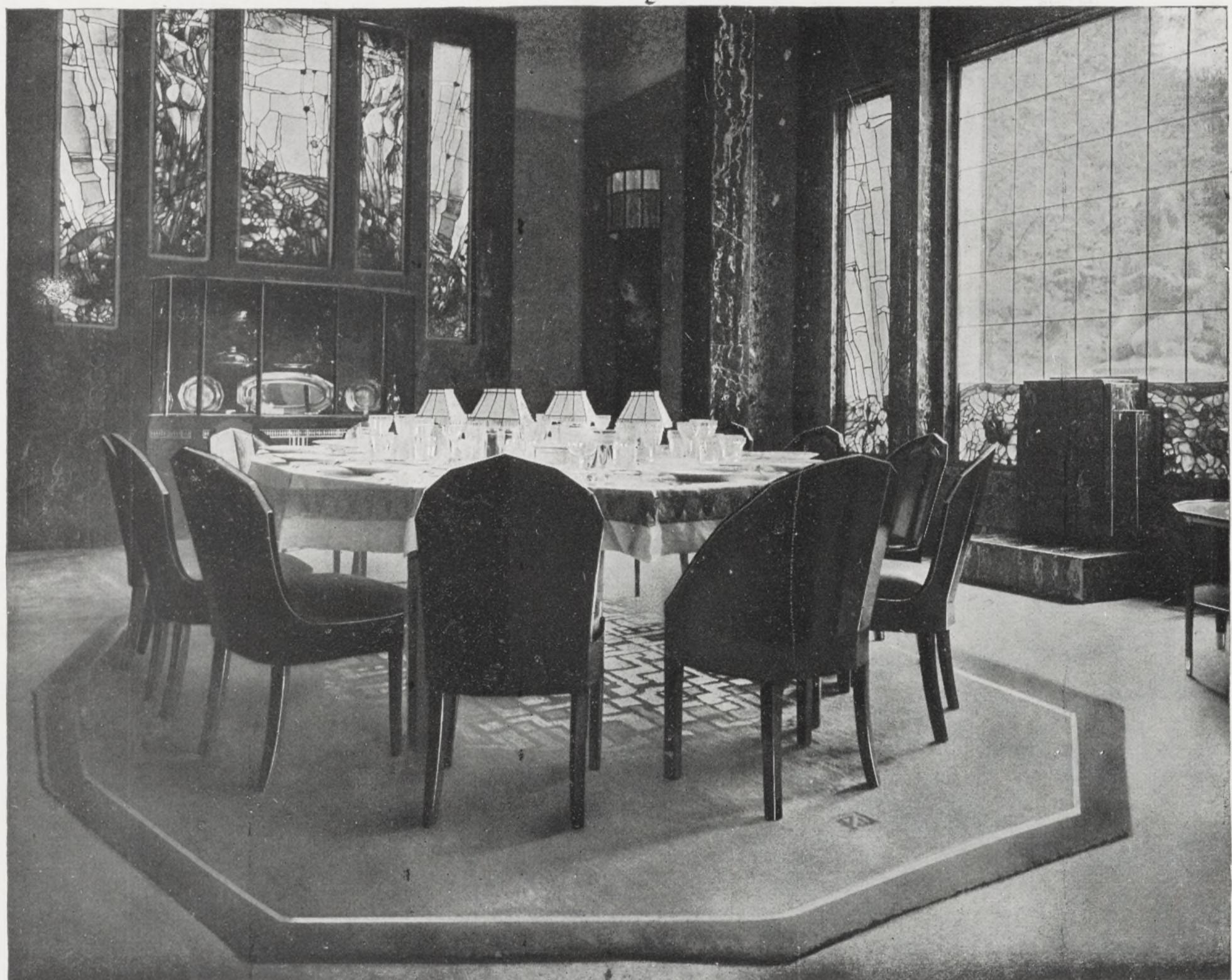
PHILIPPE WOLFERS, STATUAIRE BRUXELLES

Vue d'ensemble : Plan général par Ph. Wolfers. Marbres de la Société anonyme Merbes-Sprimont à Bruxelles. Le mobilier dessiné par Ph. Wolfers, exécuté et édité par la Compagnie des Arts à Bruxelles. — Le tapis : dessiné par Ph. Wolfers, exécuté et édité par Mme Hulpiau-Van Wberghe, à Courtrai.

Cliché de « La Construction Moderne ».

PLANCHE VIII.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



ENSEMBLE « GIOCONDA » SALLE A MANGER

PHILIPPE WOLFERS, STATUAIRE, BRUXELLES

Le tapis, dessiné par Ph. Wolfers; exécut et édité par Mme Hulpiau-Van Wtberghe, de Courtrai.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



ENSEMBLE « GIOCONDA ».

UNE DES NICHES

PHILIPPE WOLFERS, STATUAIRE, BRUXELLES

Buste en bronze par Ph. Wolters; fondeurs : Fonderie Nationale des Bronzes à Bruxelles. — Appareil d'éclairage, dessiné par Ph. Wolfers; exécuté par Boin-Moyersoen à Bruxelles. Marbres de la Société Anonyme Merbes Sprimont à Bruxelles.

PLANCHE X.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



ENSEMBLE « GIOCONDA ». LA VERRIERE DU FOND.

PHILIPPE WOLFERS, STATUAIRE, BRUXELLES

L'offrande. Statue en bronze par Ph. Wolfers; fondeurs : Fonderie Nationale des Bronzes, Société anonyme à Bruxelles. — Marbres de la Société Merbes-Sprimont, à Bruxelles. — Vitraux de F.-P. Colpaert, à Bruxelles.

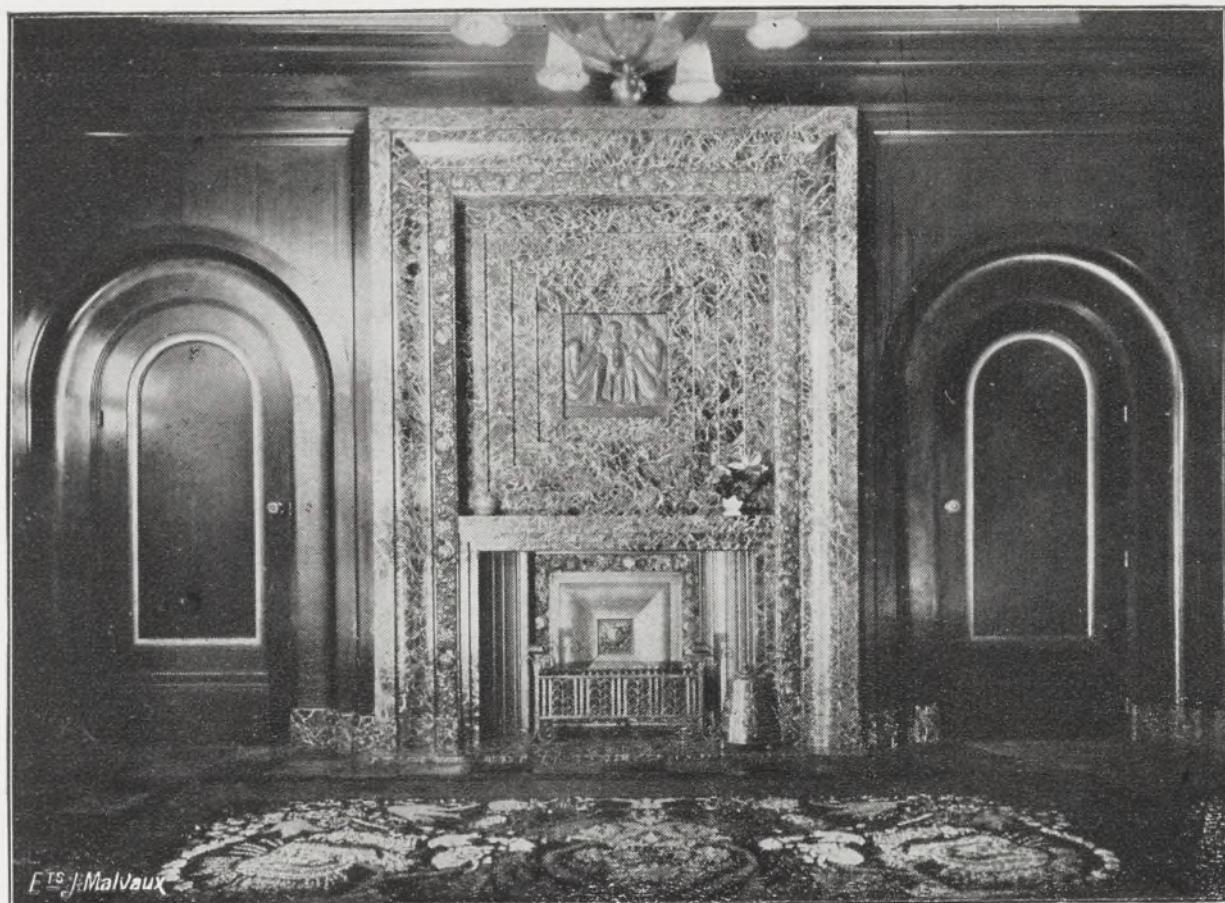
EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



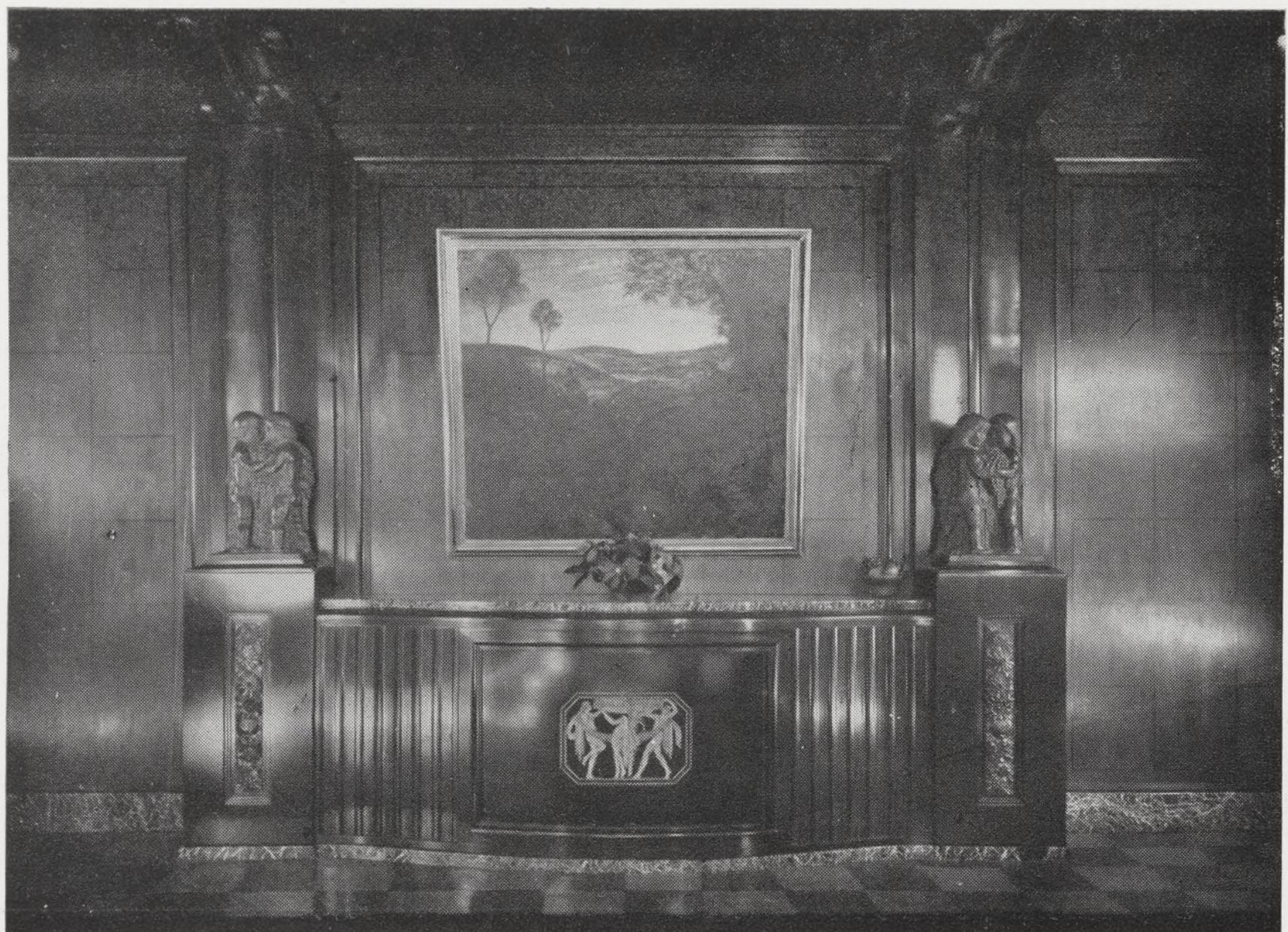
SALLE COMMUNE FLAMANDE
ATELIERS D'ART DE COURTRAI, DE COENE FRERES

PLANCHE XII.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



SALLE COMMUNE FLAMANDE CHEMINEE EN MARBRE VERT
ATELIERS D'ART DE COURTRAI DE COENE FRERES



SALLE COMMUNE FLAMANDE.
ATELIERS D'ART DE COURTRAI DE COENE FRERES



A. DELOGE



A. DELOGE

LA BOUTIQUE. (Collectivité de la Société Nationale des Arts Décoratifs
Paul Hamesse et frères, architectes. Editeur : Compagnie des Arts (Poppe et C^{ie}) Bruxelles.

Cliché de la Revue « Savoir et Beauté »

PLANCHE XIV.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS

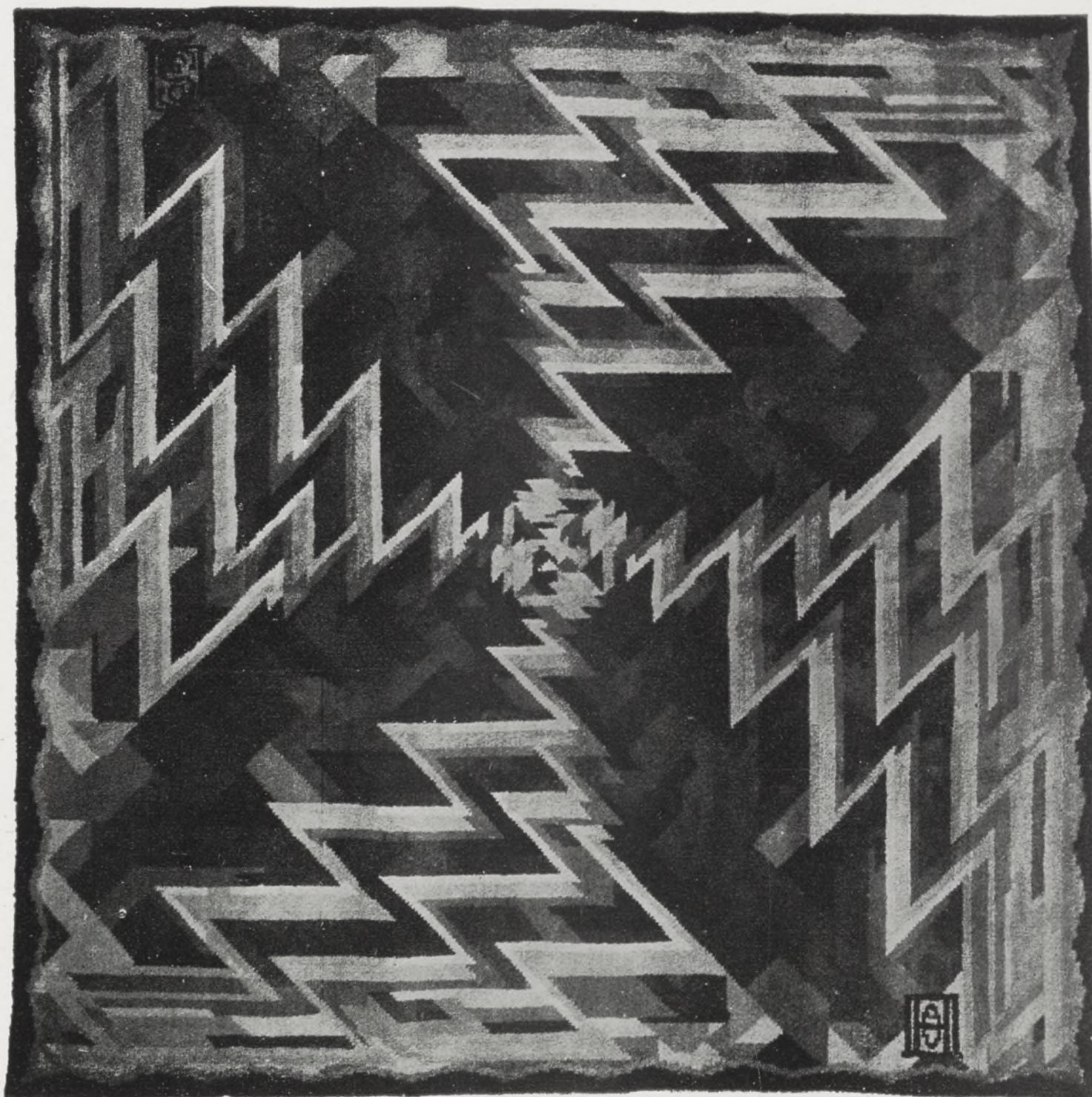


BUREAU-FUMOIR

Huib. HOSTE et SERVRANCKX, Architectes d'Intérieur

Editeur « HET BINNENHUIS » Roulers

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS A PARIS



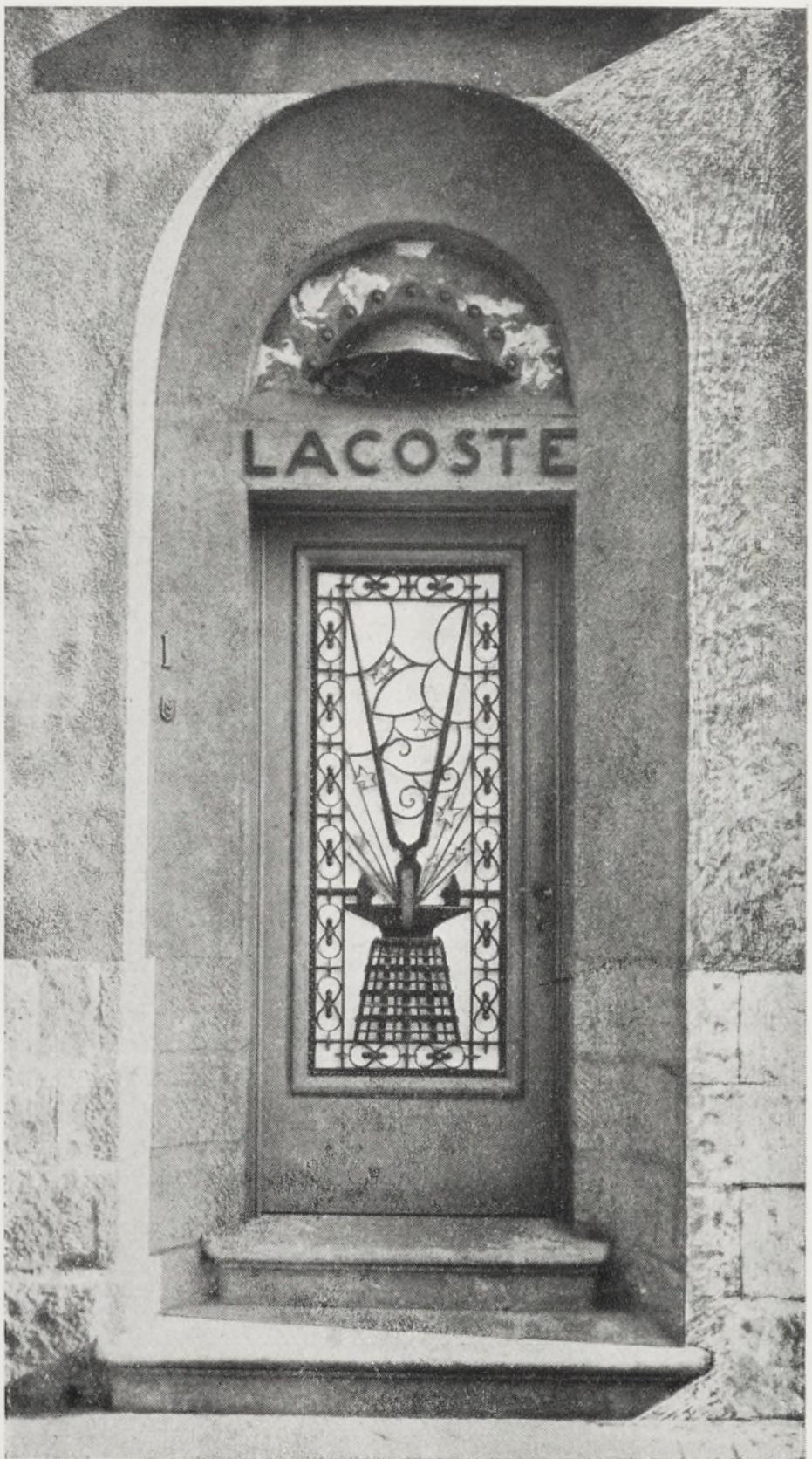
« REMOUS »

Carpette en point noué, 2 m. 20 × 2 m. 20.

Carton de Albert VAN HUFFEL, Architecte. Exécuté par les « Tapis d'Art DE SAEDELEER ET C^{ie}, à Etichove (Flandre Orientale).

PLANCHE XVI.

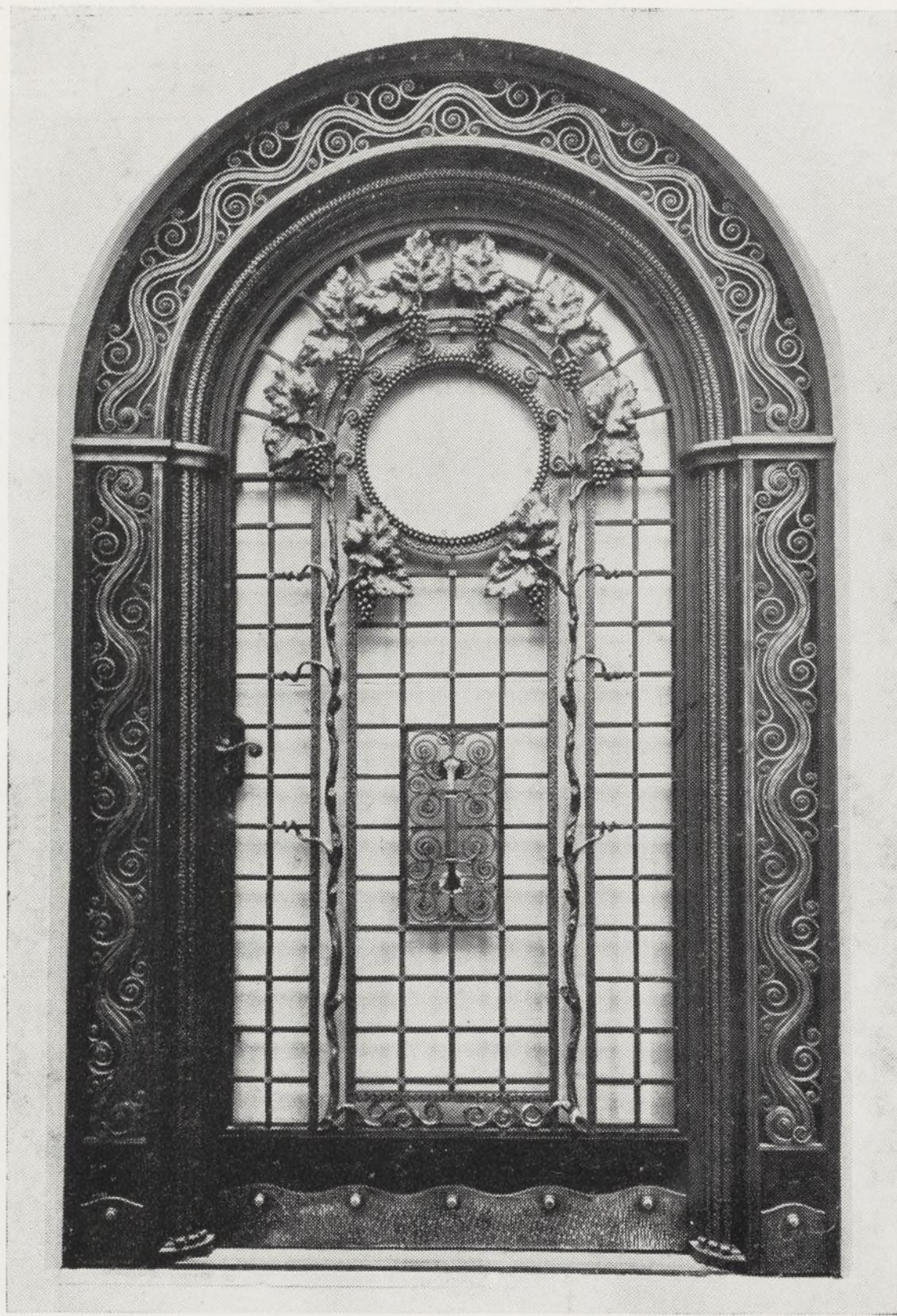
EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



PORTE EN FER FORGE.

LACOSTE, Tournai

Cliché de la Revue « Savoir et Beauté »



PORTE EN FER FORGE

F. ALEXANDRE Bruxelles

Supplément à la Revue « La Cité », V^e Année, N° 11

N O S P L A N C H E S

PLANCHES I, II, III, IV.

LE PAVILLON D'HONNEUR DE LA BELGIQUE. ARCHITECTE : VICTOR HORTA.

Nous renvoyons nos lecteurs à la description détaillée du pavillon d'Honneur que nous avons publiée en tête de ces pages.

PLANCHE IV.

GROUPE DÉCORATIF : LES JOIES DU PRINTEMPS. EUGÈNE CANNEEL, STATUAIRE.

Si nous reproduisons cette œuvre, c'est pour caractériser la manière dont notre statuaire belge était représentée à l'Exposition de Paris. Le réalisme mouvementé et le charme de ce groupe d'aimables bambins avaient conquis les organisateurs de l'Exposition de Paris au point qu'ils lui avaient réservé une place de choix dans les jardins du commissariat général français.

PLANCHE V.

LA BARQUE DE L'IDÉAL, par C. MONTALD.

PLANCHE VI.

TAPISSERIE de Mlle F. DUBOIS, d'après l'œuvre de C. MONTALD.

Dans le pavillon d'honneur de la Belgique se retrouvaient des œuvres de tendance analogue. C'est ainsi qu'y figuraient, comme complément direct du cadre architectural, les compositions décoratives du peintre C. Montald. L'une d'elles était interprétée en haute lisse par Mlle Fernande Dubois, qui, dit-on, y a consacré douze années d'un patient labeur. Espérons que cette œuvre incontestablement fort habile coopérera à la renaissance d'un art qui fit autrefois la renommée de nos provinces brabançonnnes.

PLANCHES VII, VIII, IX, X.

ENSEMBLE : « GIOCONDA », SALLE A MANGER. AUTEUR : PHILIPPE WOLFERS, statuaire, à Bruxelles.

C'est dans le pavillon d'honneur que se trouvait cet ensemble important. Son auteur, M. Philippe Wolfers, en avait conçu tous les éléments, depuis la disposition architecturale de la salle jusqu'aux moindres objets qui en complétaient le mobilier, tels que céramiques, orfèvreries, napperons, etc. Il réussit à laisser en chacun d'eux l'empreinte de sa personnalité au point que cet ensemble avait un caractère d'homogénéité rarement atteint.

Un lambrisage complet en marbre portor ou vert antique fournissait à ces objets un cadre d'une éblouissante richesse.

M. Wolfers sut réunir une pléiade d'artisans habiles et capables de réaliser avec une intelligente compréhension ses études, plans et épures. Signalons les noms du peintre verrier Colpaert qui interpréta un carton d'Anto Carte, la

Maison Wolfers frères, de Bruxelles, qui exécuta les argenteries, les cristalleries du Val Saint-Lambert et la firme « Keramis », de La Louvière, qui fabriquèrent les objets en cristal et en céramique, la firme Boin-Moyersoen, de Bruxelles, qui réalisa les appareils d'éclairage. Une mention spéciale revient à Mme Hulpiau-Van Witberghe, de Courtrai, qui édita avec une perfection technique remarquable et une abondante richesse de tons les moelleux tapis de cette somptueuse salle à manger dont les meubles furent fabriqués par la Comagnie des Arts : Poppe et Cie.

PLANCHES XI, XII.

SALLE COMMUNE FLAMANDE. ATELIERS D'ART DE COURTRAI. DE COENE FRÈRES.

Les « Ateliers d'Art » des frères de Coene à Courtrai sont trop connus, pour que nous insistions longuement sur la place de premier rang que cette entreprise a conquise parmi les industries d'art de notre pays. Ces formidables ateliers, fondés en 1900, occupent aujourd'hui 1,200 artisans et ouvriers pratiquant 36 corps de métier distincts. Ils n'ont rien à envier comme organisation technique, comme qualité de travail, aux « Werkstätte » et autres centres d'art industriel de l'étranger; ils constituent un exemple magnifique de l'essor que peut donner à une industrie le renouveau des idées. Les ateliers de Coene furent en effet, lors de leur création, à l'avant-garde de la rénovation artistique en notre pays et leurs ateliers, qui constituent à présent encore la plus précieuse des écoles d'apprentissage de la technique des arts appliqués, furent une véritable pépinière d'artistes novateurs. D'aucuns regrettent que ce centre puissant de production se soit cristallisé dans une formule d'art, toujours à la mode auprès du grand public, mais que les créateurs d'avant-garde ont aujourd'hui abandonnée. Les frères de Coene s'en font un titre de gloire! Ne leur contestons pas le mérite de la franchise avec laquelle ils exposent leur programme :

« Aux Ateliers d'Art de Courtrai — dit un de leurs interprètes — on ne cède pas à la contagion du cubisme. On ne pense pas que la formule de l'art moderne repose dans l'exagération et dans l'incohérence. L'art étant l'expression et la parure de la vie, on estime qu'il doit, au contraire, rechercher sa source là où toute vie a ses racines, dans les profondeurs du passé. C'est en conformité de ce programme qu'a été conçu la salle commune qui était exposée à Paris. Un critique d'art disait à son sujet « Si l'on y goûte l'influence génératrice de cette puissante tradition hispano-flamande formée de deux éléments, le premier tout de couleur, le second tout de sérénité robuste et d'harmonieuse vigueur, on y trouve surtout l'empreinte du sens moderne le plus juste et le plus averti. »

Mais on peut, certes, ne pas être unanimement d'accord sur cette façon de concevoir le « moderne ». Par contre, on ne saurait ne pas partager l'avis

du critique cité plus haut lorsqu'il loue les qualités techniques, la perfection d'exécution, l'effet somptueux de cette production des Ateliers d'Art de Courtrai.

Voici la description qu'il en donne dans la Revue française « L'Illustration » :

« La salle commune flamande des frères de Coene, de Courtrai, est une œuvre de premier ordre. On ne saurait traduire sur le papier l'impression de richesse paisible, assurée d'elle-même, ennemie du factice, que sa somptueuse simplicité dégage.

» La pelouse épaisse d'un tapis de haute laine, de fond vert, largement dessiné, d'une inspiration pleine de ressources, recouvre le parquet. Aux murs, des revêtements de palissandre. La table, longue, massive, d'une puissance à défier le travail de désagrégation des siècles, le dressoir bas, doucement renflé en son centre estampé de bronze, un guéridon placé plus loin devant la haute cheminée de marbre vert, majestueuse comme un autel de cathédrale, sont de palissandre aussi, mais d'un palissandre plus clair. Une large porte trapue, de fer ouvragé, et vitrée, ouvre sur une véranda qu'on devine; elle est rehaussée sur chacun de ses quatre volets d'un fin panneau de bronze.

L'éclat moelleux d'un velours écarlate chante au milieu du bois grave d'un canapé énorme, large, magnifique, où l'on sent que le repos doit être bon, la rêverie douce, la causerie charmante. Un cuir de même teinte, d'un rouge d'une vivacité mesurée, revêt les fauteuils profonds, faits pour encadrer les corps las. Il habille aussi les chaises élégantes et robustes, au dossier arrondi comme un bras ami en un geste d'accueil.

Chacun de ces meubles, jusqu'au tapis, jusqu'aux lustres de cuivre qui éclairent doucement l'ensemble, sort des Ateliers d'Art de Courtrai. »

Ajoutons que ce bel ensemble a pour auteurs MM. J. et A. de Coene eux-mêmes et leur beau-frère M. A. De Leu, de Courtrai, secondés par deux artistes de talent : le sculpteur Géo Verbanck, de Gand, et le peintre A. Saverys, de Deynze, et par les maîtres dessinateurs Karl Noppe, L. Malfait, Géo Windels, des Ateliers d'Art.

PLANCHE XIII.

LA BOUTIQUE. COLLECTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES ARTS DECORATIFS.

AUTEURS : PAUL HAMESSE ET FRÈRES, ARCHITECTES. EDITEUR : COMPAGNIE DES ARTS (POPPE ET Cie), BRUXELLES.

La Société Nationale des Arts Décoratifs aux destinées de laquelle préside le très actif directeur de l'Institut provincial des Arts et Métiers de Saint-Ghislain, M. Marius Renard, avait chargé les architectes P. Hamesse et frères de construire une boutique dans laquelle les travaux des membres de cette

Société pouvaient trouver place. « Bien vivante, cette boutique d'art a le mérite rare de grouper harmonieusement les œuvres les plus disparates dans un cadre choisi aidant à leur mise en valeur ». C'est ainsi que s'exprime au sujet de cette œuvre un des rédacteurs de « L'Emulation », qui souligne que ce stand fut exécuté en matériaux définitifs : marbres, acajou, glaces et vitraux.

PLANCHE XIV.

BUREAU - FUMOIR - BIBLIOTHÈQUE, par HUIB. HOSTE et VICTOR SERVRANCKX.

EDITEUR : « HET BINNENHUIS », ROULERS.

Si bien des œuvres figurant dans ce numéro spécial de « La Cité » s'écartent du programme habituel de cette Revue, nous n'en sommes que plus heureux de pouvoir reproduire l'intérieur créé pour l'Exposition de Paris, par l'architecte brugeois Huib. Hoste en collaboration avec Victor Servranckx, un des chefs de file de l'école belge de peinture néo-plastique.

Ici nous sommes à l'avant-garde du mouvement moderniste. Simplicité de conception, abandon de toute recherche romantique, de tout caprice de la mode et surtout des mauvaises habitudes. Mais en plus équilibre des volumes, rythme des surfaces planes dont le mobilier amène tout naturellement la mise en évidence. Rythme également des surfaces colorées dont les tons et les contrastes sont des plus heureux.

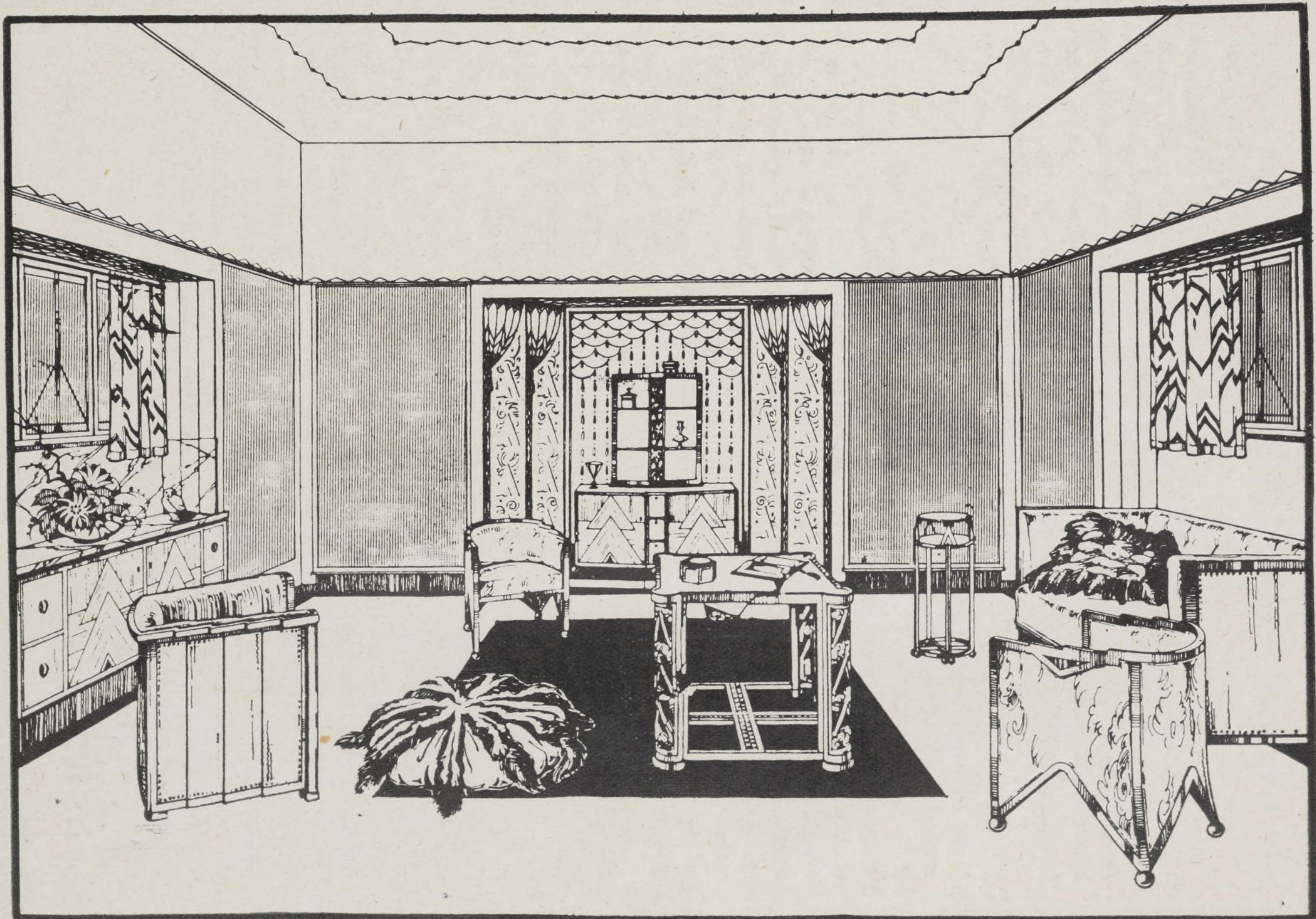
Cet intérieur, dénué de toute caresse ornementale, réalise une harmonie d'un autre ordre qui constitue une véritable délectation pour l'esprit; il y trouve la tranquillité et le repos indispensables dans une chambre de travail ou de conversation.

Une autre caractéristique de cet intérieur c'est que tout esprit individualiste en a été banni. MM. Hoste et Servranckx son parvenus de la sorte à créer un ensemble fonctionnel et organique dont chaque organe correspond si parfaitement à la fonction qu'il remplit dans l'ensemble, qu'il paraît être impossible d'enlever un seul de ces éléments ou d'en changer la forme.

Il est intéressant de constater combien ce mobilier si peu individuel s'harmonise parfaitement avec notre physionomie et notre vie moderne. Nos instruments de travail, telle la machine à écrire, les compléments inévitables de notre vie domestique, tel le radiateur à ailettes, s'y adaptent et le complètent au point que leur présence paraît naturelle et quasi indispensable. N'en fut-il pas de même autrefois des foyers ouverts et de leur outillage qui ne devinrent que plus tard de fastidieux et artificiels ornements?

Pour finir soulignons le caractère démocratique de ce mobilier que l'on sent conçu et exécuté pour des bourses moyennes. Il contraste singulièrement, à cet égard, avec les intérieurs de nababs décadants qui formaient le gros de

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



APPARTEMENT TRANSFORMABLE

Auteur : Albert Van Huffel, Architecte.

Editeur : Maison Ch. Rosel, à Bruxelles.

Supplément à la Revue « La Cité », Ve année. N° 11.

la Foire parisienne. Aussi le mobilier exposé par le « Binnenhuis » est-il franchement et sainement moderne.

PLANCHE XVI.

PORTE EN FER FORGÉ. AUTEUR ET ÉDITEUR : F. ALEXANDRE, A BRUXELLES.

Nos ferronniers sont célèbres pour leur virtuosité qui les porte souvent à méconnaître les exigences de la matière qu'ils œuvrent. M. Alexandre avait tenu à faire montre de l'habileté de ses ateliers et c'est de ce point de vue qu'il faut apprécier l'effort qu'il avait fait pour maintenir à Paris la renommée d'une industrie qui aurait pu être plus largement représentée.

PORTE EN FER FORGÉ. LACOSTE, TOURNAI.

Cette porte était destinée au studio d'un ferronnier. MM. Lacoste avaient cru lui donner plus d'originalité en empruntant au métier de la forge un décor dont le symbolisme se traduit comme suit :

« En son milieu, un fer rouge maintenu sur la table de l'enclume par une tenaille dont les branches se composent avec les diagonales du panneau; de part et d'autre, profilée sur les bigornes, la silhouette d'un marteau au manche enchâssé dans la bordure décorative. Sous l'enclume, le billot de bois se trouve traduit ici par des jeux contrariés de petits fers, ingénieux emprunt à ces flettes de métal qui, habituellement, l'entourent et le consolident. Toute cette page s'inscrit dans une bordure ornementale dont le motif est formé de compas d'épaisseur entrelacés. Leurs branches enserrent des barrettes de fer incandescent, broderie noire et cerise du plus somptueux effet ».

Voilà, pour le moins, de l'art décoratif symbolique!

PLANCHE XV.

« REMOUS », d'après un carton de ALBERT VAN HUFFEL, architecte. Tapis d'Art DE SAEDELEER ET Cie.

La Société des Tapis d'Art De Saedeleer et C^{ie} eut des débuts modestes: ils se résument dans l'apprentissage que firent les filles du peintre flamand De Saedeleer durant la guerre, au Pays de Galles, de la technique délicate du tapis haute laine, point noué à la main. Ce qui fut d'abord un passe-temps aimable devint une industrie : les ateliers se développèrent, puis se compléteront par la teinture des laines et amélioration de leur production.

Aujourd'hui la Société des Tapis d'Art De Saedeleer est célèbre en Belgique et à l'étranger, non pas à cause de son importance productive qui reste limitée à des séries peu nombreuses, mais pour la qualité artistique des œuvres qu'elle produit. Les expositions qu'elle organise sont visitées avec le même intérêt que celles de nos meilleurs peintres, et constituent pour les yeux et le sens plastique une source de contentement rarement égalée.

Ce niveau artistique est sans doute dû au fait que malgré que les dirigeants de la Société des Tapis d'Art de Sadeleer aient eux-mêmes créé des

cartons fort intéressants, ils ont tenu à faire néanmoins appel à une phalange nombreuses d'artistes peintres, décorateurs et constructeurs. Pour ma part, je le crois volontiers, car c'est la collaboration artistique si multiple qui donne à cette industrie une vitalité peu commune et lui assure une richesse d'idées, qui facilitera les recherches vers une technique définitive.

Dois-je avouer que dans cette variété d'œuvres, ce sont les tableaux interprétés en laine qui me plaisent le moins, et qu'il semble bien que c'est aux constructeurs, aux architectes qu'appartiendra de fixer la voie définitive de cette nouvelle industrie.

L'architecte Albert Van Huffel semble être le plus compétent et le plus savant de nos « cartonniers » modernes. C'est à lui que la Société des Tapis d'Art De Saedeleer et C^{ie} avait fait appel pour sa participation à l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris.

La carpette que nous reproduisons est d'une composition hardie. Elle figure ces lueurs irisées que les « Remous » font naître à la surface des eaux lorsqu'ils y tracent ces lignes brillantes qui se jouent comme des serpents lumineux au sommet des vagues, et qui contrastent avec les teintes foncées des replis qui les séparent. Cette idée se trouve clairement exprimée par un dessin purement géométrique dont le caractère « expressionniste » est d'une noble sévérité.

La reproduction des « Remous » ne permet malheureusement pas de se rendre compte des effets de transparence si ingénieusement obtenus par la juxtaposition raffinée des tons, grâce à laquelle les champs mobiles d'un dessin expressionniste prenaient des reflets de nacre.

PLANCHES XVII ET XVIII.

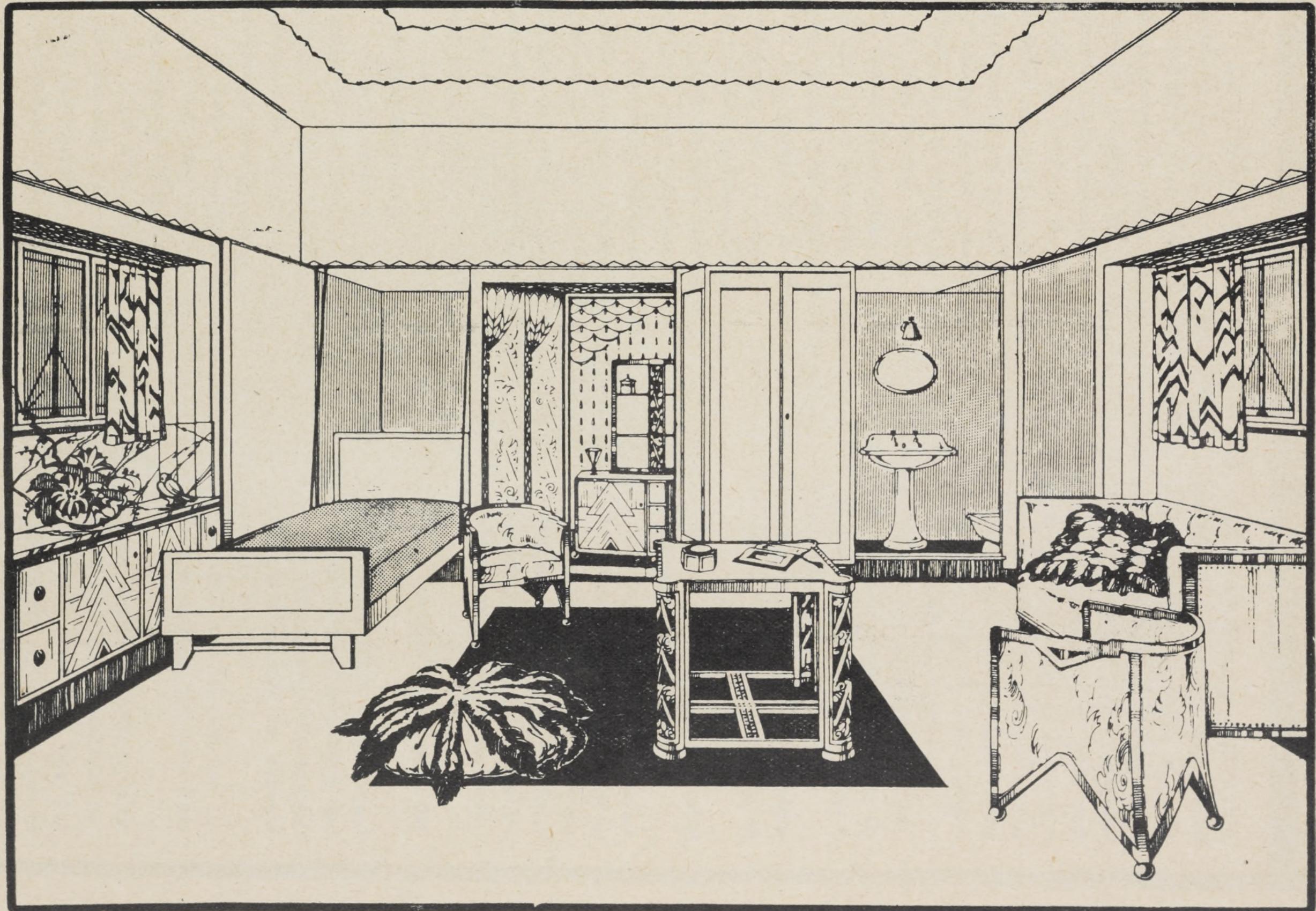
APPARTEMENT TRANSFORMABLE. AUTEUR : ALBERT VAN HUFFEL, architecte à Bruxelles. Editeur : Maison Ch. Rosel, 239, rue Royale, Bruxelles.

M. Ch. Rosel s'était appliqué presqu'exclusivement jusqu'en ces derniers temps à la fabrication du meuble de style. Ce faisant, il ne s'efforçait pas — en recourant à des procédés faciles — de tromper les amateurs sur l'âge des objets qui leur étaient efforts en vente. Il s'appliquait, au contraire, à égaler les probes artisans d'autrefois par une exécution parfaite et une mise en œuvre d'une sincérité inconnue dans le monde de la brocante. Cet honnête homme, au sens du XVII^e siècle, aurait eu plus de droits que tout autre à s'abstenir de prendre part à une exposition d'art « moderne ».

Si c'était pour lui un mérite d'y figurer, c'en était un autre de s'y présenter avec un programme qui ne rappelle pas le temps de nos aïeux. M. Rosel a voulu, en effet, montrer à Paris un « appartement transformable », idée ingénieuse en notre temps de loyers chers, d'appartements exigus et de vie intense qui nous habitue au... wagon-lit!

PLANCHE XVIII.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS MODERNES A PARIS



APPARTEMENT TRANSFORMABLE

Auteur : Albert Van Huffel, Architecte.

Editeur : Maison Ch. Rosel, à Bruxelles.

Supplément à la Revue « La Cité », V^e année. N° 11.

Le « Sitting-Room », de la Maison Rosel, salon spacieux et confortable, peut, en un clin d'œil se transformer en chambre à coucher... non moins confortable! Pour réaliser cette transformation magique, il suffit d'ouvrir deux grands panneaux d'une des parois de fond du salon et d'abaisser le lit complet et moelleux que le panneau de gauche dérobait. Une suspension savante avec contrepoids permet de réaliser cette manœuvre des plus aisément. Le panneau de droite en pivotant ramène dans la chambre devenue à coucher une armoire à lingerie, « cependant — dit la notice à laquelle nous empruntons ces lignes — que par la brèche ainsi faite, l'espace tantôt caché et occupé par les meubles surgis, se trouve apparaître salle de bain prête à fonctionner et cabinet de toilette « en attente » de l'heureux locataire ».

Aux mérites d'avoir eu cette idée et de l'avoir fait connaître à Paris, M. Rosel ajoute celui — plus grand encore — de s'être adressé en vue de sa réalisation technique et esthétique à l'un de nos plus éminents artistes, à l'un de nos plus savants décorateurs, l'architecte Albert Van Huffel.

Il a réalisé de la sorte cette union entre les industriels et les artistes novateurs, que — hélas! — les organisateurs de la Participation Belge se sont si peu appliqués d'assurer.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les mérites de cette œuvre que nous espérons bien pouvoir un jour reproduire dans tous ses détails.

Signalons seulement que la préoccupation dominante de l'artiste avait été de créer un ensemble de caractère tranquille et modeste, qui, malgré la richesse et le fini des matériaux, reste intime et habitable. On y trouvait en nombre des détails fort beaux et d'un grand raffinement; mais ils étaient si parfaitement en place qu'ils passaient pour ainsi dire inaperçus dans l'ensemble. L'œuvre de Van Huffel contrastait avantageusement avec nombre de mobilier tapageurs et de mauvais aloi.

Le stand de la Maison Rosel fut mis « Hors Concours » par suite des titres officiels de son auteur et de son éditeur.

Il n'en retint pas moins très vivement l'attention du Jury International chargé de distribuer les récompenses. Nous n'en voulons d'autre preuve que la lettre que M. André Ventre, architecte en chef des Monuments Historiques, adressa à M. Rosel, et dont nous croyons intéressant d'extraire un passage qui servira de conclusion à notre trop succinct compte rendu.

« Vous avez bien voulu me demander mon avis sur l'installation de » chambre transformable que vous avez exposée à la section des ensembles » mobiliers à l'Exposition des Arts Décoratifs.

» C'est avec plaisir que je vous donne ici, non seulement mon opinion » personnelle, mais celle des 19 architectes composant le Jury International » des récompenses de la classe I, Architecture. Nous considérons que vos » recherches correspondent admirablement aux nécessités de notre époque et

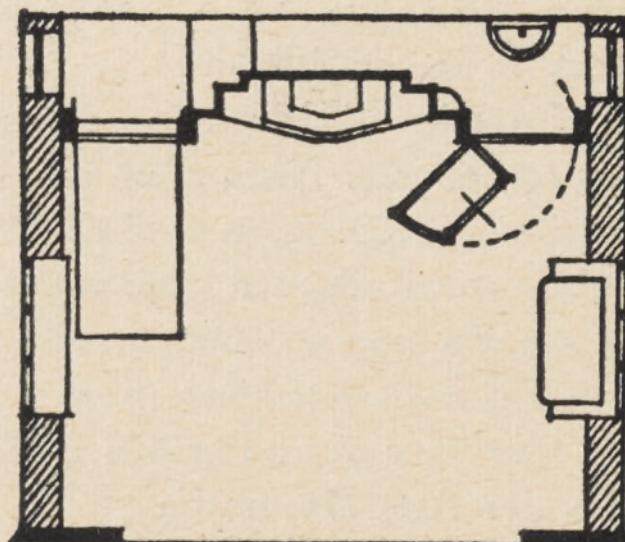
» qu'elles apportent une solution pratique au problème si complexe de l'habitation, en donnant un maximum de confort dans un minimum de surface.
 » L'ingéniosité du système permet de l'appliquer à tous les cas et nous en voyons l'utilisation aussi bien dans les habitations ouvrières que dans les appartements bourgeois. Il permet de doubler le coefficient d'habitabilité puisqu'on peut installer dans une surface donnée le mobilier nécessaire à une affectation de jour et de nuit. C'est ainsi que dans un appartement de famille aisée, on peut trouver le salon, cabinet de travail, la salle à manger, chambre de secours, la chambre à coucher, cabinet de toilette, boudoir, la chambre toilette, studio pour jeunes gens, la chambre toilette, salle de musique pour jeunes filles, etc.

« Dans une habitation ouvrière, votre combinaison permet de supprimer une partie importante du mobilier familial qui encombre bien inutilement la surface restreinte et constitue d'ailleurs une lourde charge pour les familles ouvrières; on trouvera en l'utilisant la possibilité de faire vivre confortablement une famille de 7 personnes dans trois pièces et une cuisine:
 » 1. salle à manger, toilette, chambre de deux garçons; 2. atelier, toilette, chambre pour deux jeunes filles; 3. chambre des parents, toilette, lingerie, chambre pour un enfant en bas âge; le tout dans une surface de 60 m².

» Grâce à votre système, une partie du grave problème de l'habitation se trouve résolue, puisqu'il permet, ou de diminuer de moitié la surface à bâtir ou de doubler l'habitabilité d'une surface construite.

» Je suis heureux de pouvoir vous déclarer que nous avons considéré votre exposition comme la chose la plus intéressante ».

On ne saurait donner meilleur encouragement aux efforts faits par notre industrie nationale pour résoudre un des problèmes de la vie moderne.



L'ABONDANCE DES MATIERES NOUS OBLIGE A REPORTER A NOTRE PROCHAIN NUMERO LA PUBLICATION DE LA SUITE DES PLANCHES ET DE LEUR COMMENTAIRE.

LE PRESENT NUMERO RENFERME DIX-HUIT PLANCHES HORS-TEXTE

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA SIXEME ANNEE DE *La Cite* Belgique Etranger
Francs belges 25.00 30.00

Tout nouvel abonné peut obtenir, à titre de prime :

- a) *La 5^e année de « La Cité »*, au prix réduit de 10.00 12.50
Les 3^e et 4^e années de « La Cité », au prix réduit de 5.00 7.50
 (Le prix en librairie est de 10 francs Belgique, 15 francs étranger).
- b) *Le Cœur de la Ville de Bruxelles*, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages. (Prix en librairie : 2 francs.) gratuit
- c) *L'Abbaye de la Cambre*, par G. des Marez. (Prix en librairie : fr. 1.50). gratuit
- d) *Paul Hankar (1859-1901)*, par Ch. Conrardy, et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée. Prix en librairie : 3 francs. gratuit

Editions "TEKHNÉ",

LA CITE. Première année. (Rare) fr. 20.—
Deuxième année. (Rare) fr. 10.—

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés fr. 20.—

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J Seroen, architecte. Une brochure illustrée fr. 2.—

L'habitation coloniale Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée fr. 3.—

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée fr. 1.—

L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste fr. 1.—

LA REVUE « TEKHNE » Collection complète de la 2^{me} année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés fr. 15.—

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166.21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

Établissements F. BIVORT, M. CORNET & C°
11, rue Fossé aux Loups

BRUXELLES

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Ingénieurs Conseils

Appareils de levage et de manutention — Ponts roulants — Ascenseurs —
Montes-charges — Mono-rails — Élevateurs — Câbles transporteurs aériens

CRICS ET VÉRINS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES — PONTS — CHARPENTES — PYLONES



Tuileries et briqueteries du "PROGRÈS",
Société anonyme -- à Hennuyères (Belg.)

PLANCHERS transportables
en briques creuses armées
CHEMINÉES DE FUMÉE ET DE VENTILATION
A CONDUITS SIMPLES ET MULTIPLES (Système
Breveté)
BETON - Poutres - Charpentes

305

PHOTOGRAPHIE
D'ARCHITECTURE
& D'OEUVRES D'ART

DUQUEINNE

50 RUE ROUGE. UCCLE
BRUXELLES. TÉL 40366

HENNAUX FRÈRES
ROULERS

QUAI DU CANAL, Téléphone 318.

DALLES « PORPHYRITE » de 300 × 300
sur toutes épaisseurs.

Dalles « Porphyrite » qualité Etat, répondant
aux exigences des cahiers des charges de
l'Etat.

Dalles « Porphyrite », qualité Trottoir.

Dalles rouges pour Tennis.

PIERRE BLANCHE D'EUVILLE MOULUE
POUR SIMILI.

302